PUBLIC

Compte rendu de la rencontre de travail sur le budget 2027 de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le lundi 2 novembre 2026 à 9 h 02 à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Vincent Roy, Sonia Ben-Arfa, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Rachel M. Deslauriers, Adrian Corbo, Steve Moran, Isabelle Cousineau, Isabelle N. Miron, Julie Bélisle, Tiffany-Lee Norris Parent, Marc Carrière, Luc Chénier, Chloé Bourgeois, Timmy D. Jutras, Jean Lessard, Michael Korhonen, et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Est absente, madame la conseillère Catherine Craig-St-Louis.

Monsieur le conseiller Vincent Roy préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Simon Comtois, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Véronique Angers, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur du Cabinet, Laurent Lavallée, directeur des communications du Cabinet, Bob Rioux, directeur des communications du Cabinet du conseiller désigné, Éric Pilotte, conseiller stratégique du Cabinet du conseiller désigné et Me Véronique Denis, greffière, ainsi que Alexandra Aubry-Richard, directrice territoriale, centre de services de Hull, Catherine Bellemare, directrice, Bureau du centre-ville, centre de services de Hull, Dave Cassivi, directeur territorial, centre de services de Buckingham et Masson-Angers, Djimta Domtinet, directeur, Planification des actifs et des investissements, Renée Guénette, chef de division, Finances, Richard Kouamé, directeur, Finances, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications, Marianne Strauss, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer et Charlène Thivierge-Lortie, directrice adjointe et assistante-trésorière, Finances.

MOT DE LA MAIRESSE, DU PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF ET DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette fait la lecture de son mot, préalablement à l'ouverture de la semaine de l'étude du budget.

Monsieur le conseiller Steve Moran explique les travaux réalisés par le comité exécutif, en préparation du budget 2027.

Monsieur le conseiller Vincent Roy rappelle certaines règles de fonctionnement et fait la revue des ordres du jour de la semaine.

Les équipes ayant travaillé à l'élaboration du budget 2027 sont remerciées par les différents interlocuteurs.

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL – GRANDES PRIORITÉS 2027

Monsieur Simon Rousseau présente les grandes priorités 2027. Il remercie également les équipes ayant travaillé aux propositions budgétaires, particulièrement madame Renée Guénette et monsieur Richard Kouamé ainsi que le comité exécutif.

RT20261102-P1 CONTEXTE GÉNÉRAL DE L'ÉTUDE DU BUDGET 2027

Présentation par monsieur Richard Kouamé, accompagné de madame Renée Guénette.

Les objectifs de la présentation sont de :

- présenter les orientations budgétaires ayant guidé la préparation du budget 2027;
- présenter le contexte économique et les principaux enjeux qui influencent l'exercice budgétaire;
- résumer les faits marquants de la semaine budgétaire.

Plan de la présentation :

1. Le PFLT 2023-2032 comme base des discussions budgétaires;
2. Orientations budgétaires 2027;
3. Enjeux et contexte économique;
4. Faits marquants de la semaine d'étude du budget.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

On revient sur les orientations présentées à la page 7 et on demande de quelle façon a été décidée l'orientation pour la hausse du taux de taxes. Il est mentionné qu'il s'agit d'un engagement électoral. On explique aussi que la différence entre résidentiel et non résidentiel vient du PFLT.

L'analyse du contexte économique présentée en début de semaine budgétaire est toujours intéressante. On demande si des impacts sont anticipés pour les grands projets de la Ville à venir (délais, coûts, etc.). Les indicateurs sont actuellement au vert, il y a un niveau de confiance avec les estimations. Les partenaires externes de l'industrie ont aussi été rencontrés, pour discuter du type de projets et de la capacité locale sur le marché.

Un questionnement est soulevé quant à la cible pour la hausse de la taxe foncière vs la base de l'IPC pour la taxe sur le stationnement. Une inquiétude est par ailleurs soulevée en raison du contexte économique actuelle (page 12) et le départ annoncé de certains acteurs clés au Service des finances. Le processus pour le poste de direction est déjà amorcé, les membres du conseil seront informés du déroulement.

En lien avec l'évolution de l'inflation, on note qu'elle est encore très importante dans certains secteurs. Il s'agit d'un élément qui a en effet été soulevé par les membres du comité PFLT, lequel a été pris en considération dans les travaux.

RT20261102-P2 **PRÉSENTATION DU RAPPORT DE L'INSTITUT C.D. HOWE**

Introduction par monsieur le conseiller Adrian Corbo. Présentation par madame Renée Guénette, accompagné de monsieur Richard Kouamé.

Les objectifs de la présentation sont :

Comprendre les résultats :

Présenter les pointages obtenus dans le rapport 2026 de l'Institut C.D. Howe pour le budget et les états financiers de Gatineau.

Expliquer les écarts :

Clarifier les critères où des points n'ont pas été attribués, notamment ceux liés à la méthode de présentation.

Identifier les gains futurs :

Mettre en lumière les améliorations déjà apportées et les points supplémentaires attendus lors de la prochaine publication du rapport.

RECOMMANDATIONS :

Le comité exécutif recommande au conseil municipal :

- de mandater le Service des finances à conserver l'approche fiscale dans sa présentation du budget 2028, puisque celle-ci est plus claire et plus facile à comprendre pour la population;
- de mandater le Service des finances à évaluer les coûts associés à une présentation budgétaire supplémentaire du budget 2028 qui respecte les normes comptables pour le secteur public, afin d'ajouter celle-ci à l'approche fiscale déjà utilisée.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Les vérificateurs externes confirment la transparence et la rigueur du travail réalisé, malgré les résultats du rapport présenté. La Ville peut décider de présenter son budget autrement que ce qui ressort de son rapport, mais il peut être intéressant de s'inspirer de certains éléments pour modifier les futures présentations.

On revient sur les descriptions des différentes catégories. On demande des précisions sur la présentation qui pourrait être faite dès l'an prochain. Un changement serait souhaité dès la présentation du budget 2028.

Un questionnement est soulevé quant au choix de présentation (page 15). Il est recommandé de maintenir l'approche fiscale plutôt que sur les normes compatibles, pour faciliter la compréhension des citoyens. Le choix de présentation appartient au conseil municipal et au comité exécutif, ce choix a été fait il y a longtemps, dans un objectif de compréhension. La présentation de la semaine d'étude budgétaire en public confirme le choix de la transparence. Il serait intéressant de faire les deux démarches en parallèle.

Les états financiers sont présentés selon les normes comptables, le budget est quant à lui fait selon les normes fiscales. On explique la différence entre les deux.

On demande s'il est facile d'apporter des modifications pour avoir une meilleure cote, tout en maintenant la compréhension du public. Il s'agit en effet de la recommandation formulée d'y aller avec les deux approches.

Il est mentionné que la Ville de Québec a obtenu la note « A ». Il serait souhaité qu'on utilise les mêmes normes qu'à Québec, rapidement. Les normes comptables prescrites sont actuellement utilisées.

On soulève que nous sommes actuellement dans une ère de désinformation. La Ville agit sur plusieurs fronts pour être transparente, des exemples sont donnés.

Les démarches relatives aux recommandations pourront être entreprises rapidement, suite à la rencontre de ce jour. Le conseil devra décider pour la suite, lorsque les coûts seront connus. Il faudra aussi s'assurer que l'équipe du Service des finances sera en mesure de répondre aux recommandations.

Il est important de se questionner sur la façon dont les élus peuvent mieux faire, rapidement. On souhaite la mise en place d'actions dès que possible, pour augmenter la cote. Des analyses préalables sont toutefois requises. La vérificatrice générale a nommé que le Service des finances ne dispose pas de suffisamment de ressources pour répondre aux différents mandats qui lui sont confiés.

Le conseil devra confirmer sa position, suivant la réalisation des recommandations formulées, notamment en ce qui a trait aux coûts. Il sera possible d'évaluer les capacités internes et externes.

La rencontre de travail sur l'étude du budget 2027 est suspendue à 10 h 15.

Reprise de la rencontre de travail sur l'étude du budget 2027 à 10 h 25.

Mesdames Ana Flavia Alves, directrice, Performance organisationnelle, intelligence d'affaires et scientifique, Marie-France Laviolette, directrice, Ressources humaines et madame Sarah Lupien Désormeaux de la firme Mallette se joignent à la rencontre.

RT20261102-P3 **DÉPÔT DU RAPPORT FINAL SUR LA MISE À JOUR DU PLAN FINANCIER À LONG TERME 2026-2035**

Introduction par monsieur le conseiller Adrian Corbo. Présentation par madame Sarah Lupien Désormeaux, accompagnée de monsieur Richard Kouamé.

L'objectif de la présentation est de présenter les principaux constats de la mise à jour du PFLT, les choix structurants qui en découlent et les 38 recommandations du comité.

Plan de la présentation :

1. Mandat, démarche et principes directeurs;
2. Un état des lieux financier pour Gatineau;
3. Préparer l'avenir de la Ville de Gatineau;
4. Intégrer les bonnes pratiques de gestion;
5. Adapter les politiques de gestion financière;
6. Les solutions fiscales : optimiser et diversifier les revenus;
7. Les grands projets et les enjeux émergents.

RECOMMANDATIONS :

38 recommandations sont inscrites à la présentation.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

On informe les membres qu'il ne s'agit pas ici de recommandations politiques, qui pourront éventuellement influencer de prochaines décisions. La portée du mandat, réalisé par le comité du PFLT, est de nouveau présentée. On explique que certaines analyses faites par le comité exécutif dans le cadre de ses travaux pour le budget 2027 ont été influencées par des recommandations présentées. On avance avec le Plan sur lequel le comité exécutif travaille déjà.

Les quatre différents blocs ont été introduits lors du dernier PFLT, afin de donner un portrait plus clair et permettre une vision globale. Le comité juge pertinent de distinguer les blocs A (activités régulières) et D (vision de développement de la Ville). Il y aurait actuellement un seul projet partagé entre ces 2 blocs, soit le Complexe multifonctionnel de l'Ouest, des précisions sont présentées à cet effet. On demande que la même méthode soit utilisée pour un projet de deux glaces dans le secteur de Buckingham.

La Ville fait face à un déficit important dans le maintien de ses infrastructures. La capacité d'endettement de la Ville est cependant importante, il pourrait s'agir d'une opportunité à saisir. Il faut se donner les moyens d'aller plus loin, chaque année de report ayant des coûts supplémentaires. Il faut conserver une approche responsable, tout en s'assurant du maintien de nos infrastructures. Le maintien des actifs doit être au cœur des décisions futures. Il faut bien mesurer les risques d'endettement, en analysant aussi les besoins pour nos infrastructures. Des exemples sont donnés quant aux travaux qui pourraient être réalisés via l'endettement et sur la capacité de réalisation.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc quitte son siège à 11 h 30.

Il est mentionné à la présentation que le rattrapage a été fait entre le résidentiel et le non résidentiel (page 14), on demande si un taux distinct est toujours requis. Il est expliqué que la Ville a pu atteindre le même niveau que les autres grandes villes, la décision appartiendra au conseil municipal pour la suite.

Relativement à la recommandation 19, des précisions sur les impacts de la règlementation provinciale sur les activités de la Ville sont données (redevances de développement). Le type d'infrastructures peut être limité, sans toutefois limiter la capacité le financement.

On souhaite savoir comment est-ce que les citoyens pourront être rassurés à l'effet que l'endettement viendrait régler les problèmes de fonds (infrastructures) et non financer des projets ponctuels. Des balises à cet effet sont présentées à la page 21.

Un second questionnement est adressé relativement à la distinction entre le PIVM et le Bloc D. Il serait intéressant d'avoir des critères permettant de distinguer le maintien des actifs vs de nouveaux actifs, en citant l'exemple du QG du SPVG. Une politique de capitalisation pourrait être adoptée à cet effet, afin de déterminer ce qui est du développement, de l'amélioration ou du maintien. Il est par ailleurs souhaité d'avoir un cadre venant identifier les actifs de la Ville. Des précisions sont données en ce qui a trait aux actifs informatiques.

On mentionne que les recommandations ne font pas mention de possibles diversifications des revenus, notamment en ce qui a trait à la recherche possible de subventions (ex. nouvel hôpital). On précise que depuis un an, des travaux sont en cours avec la Ville de Laval, notamment en ce qui a trait à la mise en place d'un programme intégré de suivi des subventions. Des démarches administratives sont faites intensément en ce sens.

On demande s'il serait possible d'avoir une liste complète des infrastructures nécessitant des investissements de maintien, avec les coûts et les échéanciers, et s'il serait possible de réviser annuellement cette liste, pour décisions et priorisation. La liste détaillée pourra être fournie aux membres du conseil et une présentation est prévue sur le Bloc D. Quant à la priorisation, elle peut être décidée par le conseil municipal, sur recommandation de l'administration (plan de gestion des actifs en élaboration).

Un avis de proposition a été donné en septembre pour la mise en place d'un cadre financier. Des références à cet effet sont faites aux recommandations 11, 15, 25, 26 (nouvelles et immédiates). Un questionnement est soulevé quant aux bénéfices souhaités par la mise en œuvre de ces recommandations et quelles seraient les conséquences à ne pas se doter du cadre de gouvernance proposé. Des explications sont données, quant aux bénéfices et aux inconvénients. On note que l'inaction a un coût.

Monsieur le conseiller Marc Carrière quitte son siège à 11 h 56.

L'investissement dans le maintien des infrastructures est important, entre autres expliqué par la grandeur du territoire. Le développement durable est important, d'où la nécessité d'avoir des balises claires (grille de priorisation du projet Espace promoteur), pour éviter de s'étaler.

La recommandation 26 est importante, dans un objectif de mieux communiquer. Il serait intéressant d'aller encore plus loin dans cette option. Quant à la recommandation 29, on souligne qu'il y a en effet des iniquités dans la Ville et que nous devons transformer nos actions pour rendre la Ville plus équitable.

Le document présenté aura une forte importance pour les prochaines années de la Ville. Il pourrait aussi être intéressant de mettre sur pied une commission sur la révision des dépenses.

On vient mettre en lumière que la Ville peut avoir une capacité d'endettement, pour permettre un certain rattrapage dans nos infrastructures. Un rapport de l'UMQ indique qu'il est important que le gouvernement provincial vienne aider les municipalités.

Si le statu quo est maintenu quant à l'écart entre le taux résidentiel et non résidentiel, on demande si cet écart sera davantage creusé. Il est souhaité d'atteindre la pérennité financière, avec certaines mesures proposées. Le comité, dans ses recommandations, vient offrir différentes opportunités au conseil municipal, pour faire preuve d'agilité dans les différents pouvoirs de taxation mis à sa disposition.

Un questionnement est de nouveau soulevé en ce qui a trait à l'augmentation de biens et services sur l'IPC. On demande quelle mesure devrait être utilisée, pour avoir une base rationnelle. Des précisions sont données, notamment en référence au rapport de l'UMQ. Aucune mesure n'est actuellement recommandée, mais il est proposé que la Ville se questionne à cet effet (recommandation 2).

Suivant un questionnement adressé à cet effet, un retour est fait sur la planification réalisée pour le PFLT, avec détails sur la réserve cycle de vie.

La rencontre de travail sur l'étude du budget 2027 est suspendue à 12 h 18.

Mesdames Sarah Lupien Désormeaux, Marie-France Laviolette et Marie-Hélène Rivard quittent la rencontre.

Reprise de la rencontre de travail sur l'étude du budget 2027 à 13h30.

Monsieur le conseiller Marc Carrière reprend son siège.

Madame Rachel Rivard se joint à la rencontre.

RT20261102-P4 **SITUATION FINANCIÈRE 2026**

Présentation par madame Renée Guénette, accompagnée de monsieur Richard Kouamé.

Les objectifs de la présentation sont de :

- présenter la situation financière projetée de 2026;
- expliquer les principaux écarts comparativement au budget adopté.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Des inquiétudes sont soulevées quant aux données inscrites à la page 8, relativement aux arrérages de taxes qui sont à la hausse. Un questionnement est soumis quant à un possible lien avec la taxe sur le stationnement. Des liens n'ont pas été faits à cet effet, les chiffres se maintiennent annuellement et un tableau comparatif peut être transmis à cet effet. Il y a un lien avec le taux et non avec la valeur des propriétés. Des préoccupations sont aussi soulevées en ce qui a trait au bail avec la CCN inscrit à la page 19, de même pour le déficit anticipé par l'OHO.

On demande à quel moment le manque à gagner a été constaté et dans quels délais l'information a été transmise. Le dossier a été présenté aux membres du comité exécutif, des analyses ont par la suite été réalisées à l'interne et les suivis requis ont été faits à l'équipe de direction. On explique les différentes étapes qui ont été réalisées au cours de l'année pour en arriver à ces résultats (juin et octobre). Le déficit est en grande partie expliqué par le dossier des immeubles fédéraux. Certains éléments relatifs aux revenus deviennent plus concrets à l'automne (ex : droits de mutation, prédiction des marchés, etc.), même si des projections sont faites à l'avance. La 2e révision trimestrielle est réalisée en septembre, et les présentations sont faites par la suite, suivant la compilation des données.

Concernant le déficit anticipé de l'OHO (page 19), un questionnement est soulevé quant aux obligations de la Ville. La volonté de la ville de développer les logements abordables a un impact sur le budget de l'administration de l'OHO. La Ville est tenue de combler ce déficit. Des discussions sont en cours pour que le projet 2027 de l'OHO soit revu et des suivis trimestriels seront réalisés.

Des précisions sont demandées en lien avec le temps supplémentaire et les primes identifiés à la page 13, expliqués par des négociations en cours et des postes demeurant vacants.

Relativement à l'itinérance, on demande si des sommes supplémentaires sont attendues du gouvernement provincial et si une réduction est anticipée au budget municipal. Le montant annoncé par le gouvernement du Québec sera versé à Santé Québec et non à la Ville. Des explications sont aussi données en ce qui a trait au surplus anticipé.

Il est souhaité d'avoir un portrait complet sur les réserves. Ce portrait sera présenté à l'occasion du dépôt des états financiers, il est possible de s'y référer pour la prise de décision.

Suivant un questionnement à cet effet, des précisions sont données sur l'impact des dossiers fédéraux et les régimes en place. On mentionne qu'il y a de grandes iniquités pour les citoyens en raison du régime applicable et des contestations en cours.

Une préoccupation est à nouveau soulevée quant aux interventions réalisées en relativement au manque à gagner anticipé. Le comité exécutif n'avait pas l'information relative à la hauteur du possible manque à gagner, avant les récentes présentations. On demande tout de même pourquoi le comité exécutif n'a pas formulé de recommandations dès l'été. Des explications sont données à cet effet.

RT20261102-P5 **DÉROULEMENT DE LA SEMAINE PAR BLOCS ET DÉBUT PAR LES COMPOSANTES DES BLOCS A ET B**

Présentation par monsieur Richard Kouamé.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Aucune question ni commentaire.

La rencontre de travail sur l'étude du budget 2027 est suspendue à 14 h 30.

Monsieur le conseiller Marc Carrière quitte son siège.

Reprise de la rencontre de travail sur l'étude du budget 2027 à 14 h 40.

RT20261102-P6 **CHANTIERS D'OPTIMISATION BUDGÉTAIRES**

Présentation par monsieur Richard Kouamé.

Les objectifs de la présentation sont de :

- présenter les différents chantiers budgétaires de l'exercice budgétaire 2027;
- Présenter les résultats des travaux préliminaires pour 2027.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Un retour est fait quant au déficit structurel annoncé en début d'année et les efforts déployés par les services pour en arriver à la présentation d'un budget équilibré, sans endettement pour la 1ère année. Le niveau de service est maintenu, tout en réussissant à revoir les façons de faire avec ce chantier d'optimisation.

À la page 18, on voit une diminution au plan d'effectifs policier et au retrait d'effectifs au schéma incendie. Des précisions sont données en ce qui a trait aux impacts de recommandations. Il s'agissait de bonifications demandées, aucune coupure de services n'est envisagée.

On demande s'il serait possible d'avoir accès aux détails des éléments « Identification et rationalisation des dépenses » (page 18). Les informations pourront être transmises.

Plusieurs chantiers d'optimisation organisationnels seraient toujours en cours au Comité des finances, autres que les revenus supplémentaires identifiés à la présentation. On demande quels seront les suivis de ces chantiers et quelles économies seront récurrentes. Administrativement, les suivis sont réalisés au quotidien, il s'agit d'une stratégie de gestion déployée dans l'organisation. Il est souhaité que l'exercice réalisé soit pérennisé, dans un objectif de vision à long terme.

Fin de la rencontre de travail sur le budget public à 15 h17.

_____

Me Véronique Denis
Greffière
Service du greffe